

COMMISSION

« ARCHITECTURE, URBANISME, PAYSAGE »

Sous-groupe « Gestion de projets »

Compte-rendu de la réunion du 24 avril 2023

Apremont
Asnières-sur-Oise
Auger-Saint-Vincent
Aumont-en-Halatte
Ailly-Saint-Léonard
Barbery
Beaumont-sur-Oise
Beaurepaire
Bellefontaine
Belloy-en-France
Béthémont-la-Forêt
Boran-sur-Oise
Borest
Brasseuse
Chantilly
Châtenay-en-France
Chaumontel
Chauvry
Courteuil
Coye-la-Forêt
Creil
Ermenonville
Fleurines
Fontaine-Chalis
Fosses
Fresnoy-le-Luat
Gouvieux
Jagny-sous-Bois
La Chapelle-en-Serval
Lamorlaye
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Maffliers
Mareil-en-France
Mont-l'Evêque
Montagny-Sainte-Félicité
Montépilloy
Montlognon
Mortefontaine
Mours
Nanteuil-le-Haudouin
Nointel
Noisy-sur-Oise
Orry-la-Ville
Plailly
Pont-Sainte-Maxence
Pontarmé
Pontpoint
Précy-sur-Oise
Presles
Raray
Rhuis
Roberval
Rully
Saint-Martin-du-Tertre
Saint-Maximin
Saint-Vaast-de-Longmont
Sei
Sei
Survilliers
Thiers-sur-Thève
Verneuil-en-Halatte
Ver-sur-Launette
Viarmes
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Villiers-Adam
Villiers-le-Sec
Vineuil-Saint-Firmin

Ordre du jour :

- Etude de végétalisation des cours d'écoles Jacques Prévert à Mours ;
- Plantation de vivaces autour de l'église à La Chapelle-en-Serval ;
- Etude de principes d'aménagement multi-sites à Pontpoint ;
- Discussion sur le financement possible de la maîtrise d'œuvre.

Etaient présents :

- Monsieur Daniel DRAY, Président de la commission, maire de La Chapelle-en-Serval.
- Mme TANGE, Vice-présidente de la commission, élue de Chaumontel.
- Mme BRETENOUX, élue du Plessis-Luzarches.
- Mme Cécile GAUVILLE-HERBET, élue de Fleurines.
- Madame Sylvie LECLAIR, élue de Roberval.
- Monsieur Dominique VERDRU, élu de St-Vaast-de-Longmont.

Etaient excusés :

-/-

Assistés de :

- Madame Sylvie CAPRON, directrice du Parc naturel régional Oise – Pays de France.
- Mme Claire GOUDOUR, chargée de mission « Urbanisme » du PNR.
- Mme Solange DUCHARDT, chargée de mission « Paysage » du PNR.

M. Daniel DRAY, Président de la commission, souhaite la bienvenue aux membres de la commission et les remercie de leur présence.

Il ouvre la séance et donne la parole à Solange DUCHARDT pour la présentation de 2 dossiers de demande de subvention dans le cadre du fonds « Patrimoine végétal des villes et villages ».

PLANTATION DE VIVACES AUTOUR DE L'ÉGLISE A LA CHAPELLE-EN-SERVAL

La commune de LA CHAPELLE-EN-SERVAL souhaite compléter les plantations autour de l'église. Sept arbres viennent en effet d'être plantés l'hiver dernier. Cent plantes vivaces finaliseront l'aménagement paysager.

La commune a présenté le devis des pépinières du Plessis-Luzarches, comprenant :

- 50 pieds de lavandes (2/3L) et 50 pieds de sauges (2/3L)
 - Du paillage
 - 22 sacs de 40L de terreau
- Pour un montant HT de 978,00 € (1082,60 € TTC).

Et le devis de l'entreprise Décovrac pour :

- 20 balles de chanvre
- Pour un montant HT de 278, 00 € (305,80 € TTC).

Il est précisé que les travaux de plantation seront réalisés en régie dès l'obtention de l'accord de subventions.

Solange DUCHARDT précise qu'il a été convenu avec la commune que le paillage en matériau synthétique devra être remplacé par un paillage biodégradable de type feutre. La commune prendrait en charge le coût supplémentaire.

Le montant total des devis est de : 1 256,00 € HT

Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 1 005 €.

Les membres de la commission décident de valider cette demande.

ETUDE DE VEGETALISATION DES COURS D'ÉCOLES JACQUES PREVERT A MOURS

La commune réalise actuellement la réfection de ses cours d'écoles ainsi que la rénovation thermique de ses bâtiments (Bâtiment Basse Consommation) pour une réouverture prévisionnelle à la rentrée prochaine.

Elle souhaite végétaliser les cours et leurs pourtours et sollicite pour cela une aide du PNR.

La commune présente un devis de maîtrise d'œuvre du bureau d'études CHAMP LIBRE qui a réalisé l'étude de gestion alternative des eaux pluviales à Mours.

Le devis comprend :

- La conception du projet (programme, avant-projet, assistance à la passation des marchés de travaux).
- La réalisation des travaux de plantation (visa, suivi et réception des travaux).

Le montant du devis est de 9 750 € HT (11 700 € TTC).

Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 7 800 €.

Les membres de la commission décident de valider cette demande.

A partir de l'exemple de cette demande particulière de Mours s'engage une discussion sur l'opportunité de financer de la maîtrise d'œuvre via le fonds.

Sylvie CAPRON expose le constat fait ces dernières années et au cours des différents dîners des maires qui ont eu lieu depuis 4 mois.

Les petites communes soit n'arrivent pas à passer à la réalisation par manque de moyens techniques, humains et financiers, soit font réaliser les travaux, à partir de l'esquisse proposée dans l'étude de principes d'aménagements, en régie ou via des bureaux d'études techniques qui n'auront peut-être pas la même sensibilité et le même savoir-faire qu'un maître d'œuvre paysagiste-concepteur.

Il est donc évoqué la possibilité d'aider financièrement et techniquement les communes de moins de 5000 habitants à passer à l'opérationnel permettant de veiller à une certaine qualité d'exécution et à un respect des exigences du Parc en termes de paysage, d'environnement et d'écologie.

Un paysagiste-concepteur mandataire d'un groupement comprenant un bureau d'études VRD serait dans ce cas exigé pour pouvoir bénéficier d'une aide du Parc naturel régional.

Afin de pouvoir chiffrer le montant de la maîtrise d'œuvre, une pré-étude pour déterminer le montant des travaux est nécessaire. Une étude de principes d'aménagements semble appropriée.

Sylvie CAPRON rappelle :

- que pour les études de principes d'aménagements le PNR doit être obligatoirement maître d'ouvrage,
- et que le PNR ne peut pas porter la maîtrise d'ouvrage pour les travaux, elle revient à la commune.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France pourrait financer une partie de la maîtrise d'œuvre ou la totalité via le fonds patrimoine végétal (pourcentage à déterminer) sous certaines conditions qu'il s'agira d'énoncer. Dans ce cas la commune est maître d'ouvrage. La mission de maîtrise d'œuvre pourrait être conditionnée à la réalisation d'une étude de principes d'aménagements préalable.

Cependant cette option implique des montants beaucoup plus élevés qu'une esquisse telle qu'habituellement proposée (étude de principes d'aménagements).

Le montant annuel alloué actuellement au fonds patrimoine végétal ne serait pas suffisant, il faudrait l'augmenter.

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France n'a pas vocation à donner des subventions, précise Sylvie CAPRON, l'objectif est d'aider les communes à obtenir une qualité des aménagements.

Nous pourrions tester cette hypothèse sur quelques cas pratiques. Des exemples de projets sont en cours :

- Mours végétalisation des cours d'écoles
- Aménagement de la place Jules Gautier au hameau de Baillon à Asnières-sur-Oise
- Aménagement des cours d'école de Chaumontel
- Aménagement des cours d'école de Fleurines

Il est proposé de soumettre cette réflexion au Bureau qui suit cette séance.

Solange DUCHARDT présente le dossier de demande de subvention dans le cadre du fonds « Etudes d'aménagements » :

ETUDE DE PRINCIPES D'AMENAGEMENT DU SITE DES JARDINS PARTAGES AU QUARTIER ST-PIERRE, DE LA SENTE VIEILLE DE PONT, DE LA RUE DU STADE ET DE L'ENTREE DE MORU RUE DES SABLONS A PONTPOINT.

La demande de PONTPOINT porte sur plusieurs sites.

- Site des jardins partagés (quartier St Pierre) - environ 17 000 m² dont 6000m² de jardins partagés
- La sente Vieille de Pont dans le prolongement de la rue du Routoir - 45x5m (225m²)
- L'entrée de Moru rue des Sablons
- La rue du Stade (environ 900m²)

Les besoins exprimés par la municipalité sont les suivants :

- la valorisation de ses espaces publics d'un point de vue paysager, des usages et de la biodiversité,
- de pouvoir disposer d'un projet dessiné, chiffré et phasé comportant des plans, coupes, croquis, références de matériaux et mobiliers, listes de plantes adaptées aux besoins et aux conditions locales.

Suite à un appel d'offres dans le cadre de l'accord-cadre, 2 bureaux d'étude ont fait une offre : CHOREME et A CIEL OUVERT.

L'offre de CHOREME a été retenue pour un montant total de 23 415 € TTC.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Oise - Pays de France est maître d'ouvrage.

La commune de PONTPOINT participe à hauteur de 20% soit 4 683 € TTC.

Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 18 732 €.

Les membres de la commission décident de valider cette demande.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Daniel DRAY clôt la séance à 19h00, et remercie les participants pour leurs contributions.

En pièces-jointes :

- 230424_Présentation_Fonds Aménagement_Pontpoint.
- 230424_Présentation_Fonds Patrimoine végétal.
- Offre CHOREME dont références.

COMMISSION
ARCHITECTURE – URBANISME - PAYSAGE

Apremont
Asnières-sur-Oise
Auger-Saint-Vincent
Aumont-en-Halatte
Ailly-Saint-Léonard
Barbery
Beaumont-sur-Oise
Beaurepaire
Bellefontaine
Belloy-en-France
Béthemont-la-Forêt
Boran-sur-Oise
Borest
Brasseuse
Chantilly
Châtenay-en-France
Chaumontel
Chauvry
Courteuil
Coye-la-Forêt
Creil
Ermenonville
Fleurines
Fontaine-Chaalis
Fosses
Fresnoy-le-Luat
Gouvieux
Jagny-sous-Bois
La Chapelle-en-Serval
Lamorlaye
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Maffliers
Mareil-en-France
Mont-l'Évêque
Montagny-Sainte-Félicité
Montépilloy
Montlognon
Mortefontaine
Mours
Nanteuil-le-Haudouin
Nointel
Noisy-sur-Oise
Orry-la-Ville
Plailly
Pont-Sainte-Maxence
Pontarmé
Pontpoint
Précy-sur-Oise
Presles
Raray
Rhuis
Roberval
Rully
Saint-Martin-du-Tertre
Saint-Maximin
Saint-Vaast-de-Longmont
Senlis
Seugy
Survilliers
Thiers-sur-Thève
Verneuil-en-Halatte
Ver-sur-Launette
Viarmes
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Villiers-Adam
Villiers-le-Sec
Vineuil-Saint-Firmin

SOUS-GROUPE
« GESTION DE PROJETS »

PAYSAGE

MOBILISATION DU FONDS
« ETUDE D'AMENAGEMENT »

Lundi 24 avril 2023

MOBILISATION DU FONDS « ETUDES D'AMENAGEMENT » POUR UNE ETUDE DE PRINCIPES D'AMENAGEMENT

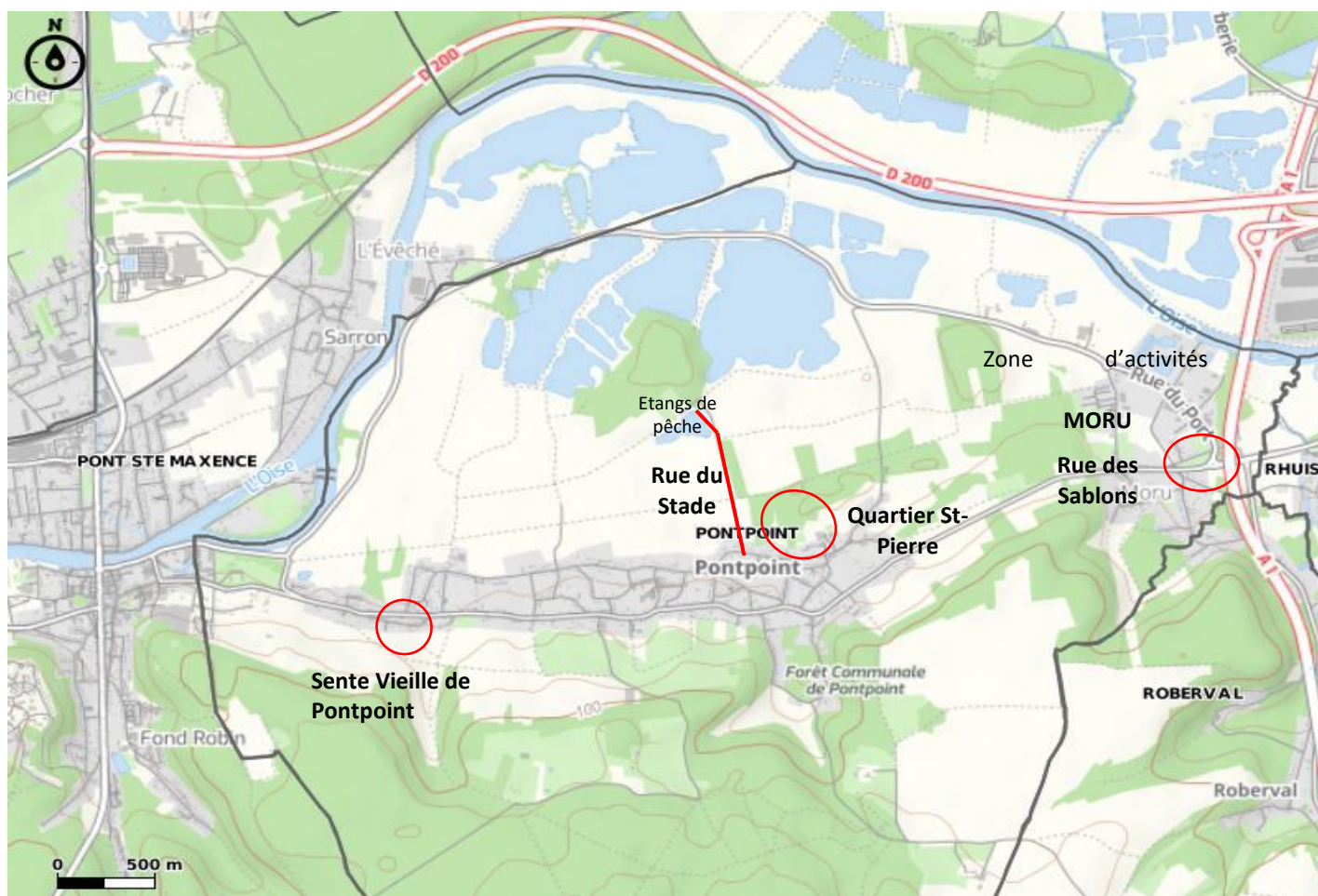
DU SITE DES JARDINS PARTAGES AU QUARTIER ST-PIERRE, DE LA SENTE VIEILLE DE PONT, DE LA RUE DU STADE ET DE L'ENTREE DE MORU RUE DES SABLONS A PONTPOINT

Objet de l'étude

La demande de PONTPOINT porte sur plusieurs sites.

- Site des jardins partagés (quartier St Pierre) - environ 17 000 m² dont 6000m² de jardins partagés
- La sente Vieille de Pont dans le prolongement de la rue du Routoir - 45x5m (225m²)
- L'entrée de Moru rue des Sablons
- La rue du Stade (environ 900m²)

PONTPOINT – contexte et localisation des lieux de projets



Les besoins exprimés par la municipalité sont les suivants :

- la valorisation de ses espaces publics d'un point de vue paysager, des usages et de la biodiversité,
- de pouvoir disposer d'un projet dessiné, chiffré et phasé comportant des plans, coupes, croquis, références de matériaux et mobiliers, listes de plantes adaptées aux besoins et aux conditions locales.

Aménager le site des jardins partagés au quartier St-Pierre

La commune de Pontpoint souhaite proposer aux habitants un espace de détente et de lien social (bancs, aire de jeux pour les enfants, zone de pique-nique,...).

- prendre en compte les boisements limitrophes et leurs lisières (parcelle 2513 communale) ;
- favoriser la biodiversité par l'emploi d'espèces locales ;
- planter quelques arbres fruitiers et des petits fruits ;
- utiliser des matériaux respectueux de l'environnement ;
- proposer une gestion différenciée ;
- vérifier la potentialité d'utiliser la source, située dans le bois privé (parcelle 1010), dans le projet et l'intégrer au périmètre d'étude si c'est possible.

Paysager la sente Vieille de Pont

La commune de Pontpoint souhaite rendre cette sente plus agréable et plus propice à la promenade.

- désimperméabiliser partiellement le sol, maintenir un passage pour les PMR ;
- favoriser la biodiversité et le retour des espèces initiales (plantes de mur en pierre, plantes à fleurs locales, fougères et arbustes à baies) et d'animaux (insectes, lézards...).

La plantation de vivaces locales en pied de mur pourrait faire l'objet d'un chantier participatif avec les habitants ou les écoles.

Planter la rue du Stade

La commune de Pontpoint souhaite valoriser le chemin menant aux étangs. Très fréquenté par les piétons et les cyclistes, ceux-ci ne bénéficient pas de l'ombrage d'arbres. En effet, ils ont été progressivement abattus et jamais replantés.

Il s'agit de vérifier l'espace disponible pour leur implantation (cadastre et bornage), de replanter les abords du chemin avec un choix d'essences adaptées au contexte et au changement climatique.

Aménager l'entrée de Moru rue des Sablons

La volonté communale est d'aménager cet espace peu défini aujourd'hui pour accueillir : un parc, un lieu de rencontre pour les habitants, les associations, des activités sportives et de loisirs (ludiques, jeux pour enfants en bas âge), la brocante annuelle.

Il s'agira de

- rendre le site plus agréable ;
- le protéger des nuisances visuelles et sonores liées au trafic routier ;
- paysager la parcelle, planter des espèces locales (arbres, arbustes,...), proposer des petits fruits ;
- l'équiper de mobilier rustique de préférence en bois (bancs, tables de pique-nique,...) ;
- intégrer un demi-terrain de foot enherbé ;
- mieux sécuriser/isoler les zones de jeux pour enfants des voiries proches.

La municipalité de Pontpoint envisage la fermeture de la rue des Sablons à son extrémité est. Essentiellement voie de desserte des habitations, l'espace pourrait être sécurisé par sa fermeture à son extrémité (carrefour avec rue du Port) et permettre ainsi de prolonger les aménagements et les activités sur les parcelles situées au nord de la route des Sablons (276 – 1905 – 1907 – 1909).

Le site sera géré en gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité. Les eaux pluviales des routes pourraient être recueillies sur la parcelle. Un fossé existe le long de la route départementale 123. Un réseau d'eau passe le long de la rue des Sablons.

Compte-tenu des vastes espaces vacants et de la surlargeur de la rue des Sablons, l'espace alentour sera intégré à l'étude paysagère (voir périmètre d'étude). Afin de redonner une échelle de proximité et d'apporter de l'ombre, des alignements d'arbres et/ou bosquets pourraient être plantés le long de la rue des Sablons et de la RD 123. Il s'agira par ailleurs de déterminer l'emprise de la voirie départementale sur le terrain et de solliciter, le cas échéant, le service des routes du département pour l'associer au projet.

L'étude se déroulera en 2 phases :

Phase 1 : analyse du contexte et du site ; premières orientations d'aménagement paysager :

- Analyse du contexte et des sites.
- Analyse des pratiques, des souhaits et moyens de la commune (financiers, humains, matériels),
- Les premières orientations comprenant plusieurs scénarii seront présentées sous forme de plans schématiques, coupes de principe, croquis, images de références.

Phase 2 : proposition d'aménagement sur la base d'un scénario choisi par le groupe de suivi.

Suite au choix opéré par le PNR et les représentants de la commune de PONTPOINT un scénario sera développé, proposant une ambiance adaptée au contexte rural.

Il s'agira d'établir une esquisse d'aménagement paysager au 1/500ème montrant l'occupation végétale, les cheminements, le mobilier, etc, avec des zooms aux endroits et échelles appropriés.

Des coupes, croquis ou photomontages facilitant la compréhension du projet seront présentés, ainsi que des listes de plantes et des principes de plantation et leur gestion.

Le bureau d'études évaluera les coûts de chacun des aménagements par poste (sol, végétaux, mobilier, travaux,...).

Le délai souhaité pour la réalisation de l'étude est de 5 mois.

4 réunions seront organisées. L'étude démarrerait en mai 2023.

Suite à un appel d'offres dans le cadre de l'accord-cadre, 2 bureaux d'étude ont fait une offre : CHOREME et A CIEL OUVERT.

L'offre de CHOREME a été retenue pour un montant total de **23 415,00 € TTC**.

Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Oise - Pays de France serait maître d'ouvrage.

La commune de PONTPOINT participerait à hauteur de 20% soit 4 683 € TTC.

ETUDE DE PRINCIPES D'AMENAGEMENT POUR LA RECONVERSION D'UNE AIRE SPORTIVE

Offre financière - Décomposition de la mission par phase et par intervenant

	CHOREME Paysagistes Concepteurs				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Directeur d'étude paysagiste</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Chargé d'étude paysagiste</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">800,00€</td> <td style="text-align: center;">550,00€</td> </tr> </table>	Directeur d'étude paysagiste	Chargé d'étude paysagiste	800,00€	550,00€
Directeur d'étude paysagiste	Chargé d'étude paysagiste				
800,00€	550,00€				

Phase 1 - Analyse du contexte et du site | Premières orientations d'aménagement paysager

1. INVESTIGATION/TRAVAIL DE TERRAIN Travail de terrain et analyse préparatoire <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		0,50	0,50	
		0,50	0,50	
2 – DIAGNOSTIC PAYSAGER Synthèse études existantes et données transmises par la commune Analyse paysagère Analyse des pratiques, des souhaits et moyens de la commune Formulation des enjeux et traduction cartographique <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		0,50	0,50	
		1,00	2,00	
		0,25	0,25	
		0,25	0,50	
		2,00	3,25	
3. ELABORATION DE SCENARIOS Construction de 2 ou 3 scénarios sous forme de plan schématique, coupes de principes, images de références... (uniquement pour le site d'entrée de ville (Moru)) Réunion de lancement Réunion de présentation du diagnostic et des orientations (dont préparation) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	1,00	
		0,50	0,50	
		1,00	1,00	
		2,50	2,50	
Coût PHASE 1	total journées	5,00	6,25	11,25
	coût total HT par intervenant	4 000,00€	3 437,50€	
	coût total HT Phase 1	7 437,50€		

Phase 2 - Proposition d'aménagement

1 – DEFINITION DES PRINCIPES DE COMPOSITION ET D'AMENAGEMENT Réalisation de plans d'esquisse d'aménagement au 1/500e illustrant l'armature paysagère et l'organisation des site et déterminant leurs ambiances et leur matérialité (occupation végétale, cheminements, mobilier...) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	6,00	
		1,00	6,00	
2. ZOOMS SUR DES ESPACES STRATEGIQUES Réalisation de zooms illustrés (plan, coupes, images de ref.) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	1,00	
		1,00	1,00	
4. DEFINITION DU CADRAGE FINANCIER Estimation des coûts de l'opération par grands postes (revêtements, plantations, mobilier...) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,50	0,50	
		1,50	0,50	
5. REALISATION DE VISUELS Réalisation d'un croquis ou photomontage pour chaque site illustrant l'ambiance des lieux Réunion de présentation du projet, du chiffrage et phasage des travaux (dont préparation) Réunion de présentation du projet final et validation (dont préparation) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	4,00	
		1,00	1,00	
		1,00	1,00	
		3,00	5,00	
Coût PHASE 2	total journées	6,50	12,50	19,00
	coût total HT par intervenant	5 200,00€	6 875,00€	
	coût total HT Phase 2	12 075,00€		

Coûts supplémentaires

Réunion préparée avec déplacement		800,00€	
Réunion en visio total HT		450,00€	
Vue d'illustration suppl. total HT		550,00€	

		CHOREME
PHASE 1	Montant € HT	7 437,50€
	TVA 20 %	1 487,50€
	Montant € TTC	8 925,00€
PHASE 2	Montant € HT	12 075,00€
	TVA 20 %	2 415,00€
	Montant € TTC	14 490,00€
MONTANT TOTAL € HT		19 512,50€
	TVA 20 %	3 902,50€
MONTANT TOTAL € TTC		23 415,00€


CHOREME
 Florent Morisseau

75 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris
 T : 06 07 12 77 61 - M : f.morisseau@choreme.fr
 SARL au capital de 4000€ - Siren : 800 235 749 RCS Paris
 TVA Intracommunautaire : FR36 800235749

COMMISSION
ARCHITECTURE – URBANISME - PAYSAGE

Apremont
Asnières-sur-Oise
Auger-Saint-Vincent
Aumont-en-Halatte
Avilly-Saint-Léonard
Barbery
Beaumont-sur-Oise
Beaurepaire
Bellefontaine
Belloy-en-France
Béthemont-la-Forêt
Boran-sur-Oise
Borest
Brasseuse
Chantilly
Châtenay-en-France
Chaumontel
Chauvry
Courteuil
Coye-la-Forêt
Creil
Ermenonville
Fleurines
Fontaine-Chaalis
Fosses
Fresnoy-le-Luat
Gouvieux
Jagny-sous-Bois
La Chapelle-en-Serval
Lamorlaye
Lassy
Le Plessis-Luzarches
Luzarches
Maffliers
Mareil-en-France
Mont-l'Évêque
Montagny-Sainte-Félicité
Montépilloy
Montlognon
Mortefontaine
Mours
Nanteuil-le-Haudouin
Nointel
Noisy-sur-Oise
Orry-la-Ville
Plailly
Pont-Sainte-Maxence
Pontarmé
Pontpoint
Précy-sur-Oise
Presles
Raray
Rhuis
Roberval
Rully
Saint-Martin-du-Tertre
Saint-Maximin
Saint-Vaast-de-Longmont
Senlis
Seugy
Survilliers
Thiers-sur-Thève
Verneuil-en-Halatte
Ver-sur-Launette
Viarmes
Villeneuve-sur-Verberie
Villers-Saint-Frambourg-Ognon
Villiers-Adam
Villiers-le-Sec
Vineuil-Saint-Firmin

SOUS-GROUPE
« GESTION DE PROJETS »

PAYSAGE

MOBILISATION DU FONDS
« PATRIMOINE VEGETAL »

Lundi 24 avril 2023

Volet « patrimoine végétal »

2 dossiers sont proposés à la Commission Aménagement, Urbanisme, Paysage

LA CHAPELLE-EN-SERVAL – fournitures de plantes vivaces autour de l'église

La commune de LA CHAPELLE-EN-SERVAL souhaite compléter les plantations autour de l'église. Sept arbres viennent en effet d'être plantés l'hiver dernier. Cent plantes vivaces finaliseront l'aménagement paysager.

La commune a présenté le devis des pépinières du Plessis-Luzarches, comprenant :

- 50 pieds de lavandes (2/3L) et 50 pieds de sauges (2/3L)
- Du paillage
- 22 sacs de 40L de terreau

Pour un montant HT de 978,00 € (1082,60 € TTC).

Et le devis de l'entreprise Décovrac pour :

- 20 balles de chanvre

Pour un montant HT de 278,00 € (305,80 € TTC).

Les travaux de plantation seront réalisés en régie dès l'obtention de l'accord de subventions.

Le montant total des devis est de : | 256,00 € HT

Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de | 005 €.



Plantations réalisées l'hiver dernier



Département :
OISE

Commune :
LA CHAPELLE EN SERVAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
SENLIS
20 à 24 Chaussée Brunehaut CS 20110
60309
60309 SENLIS CEDEX
tél. 0344538686 -fax
ptgc.oise.compiegne@dgfip.finances.gou
v.fr

Section : AC
Feuille : 000 AC 01

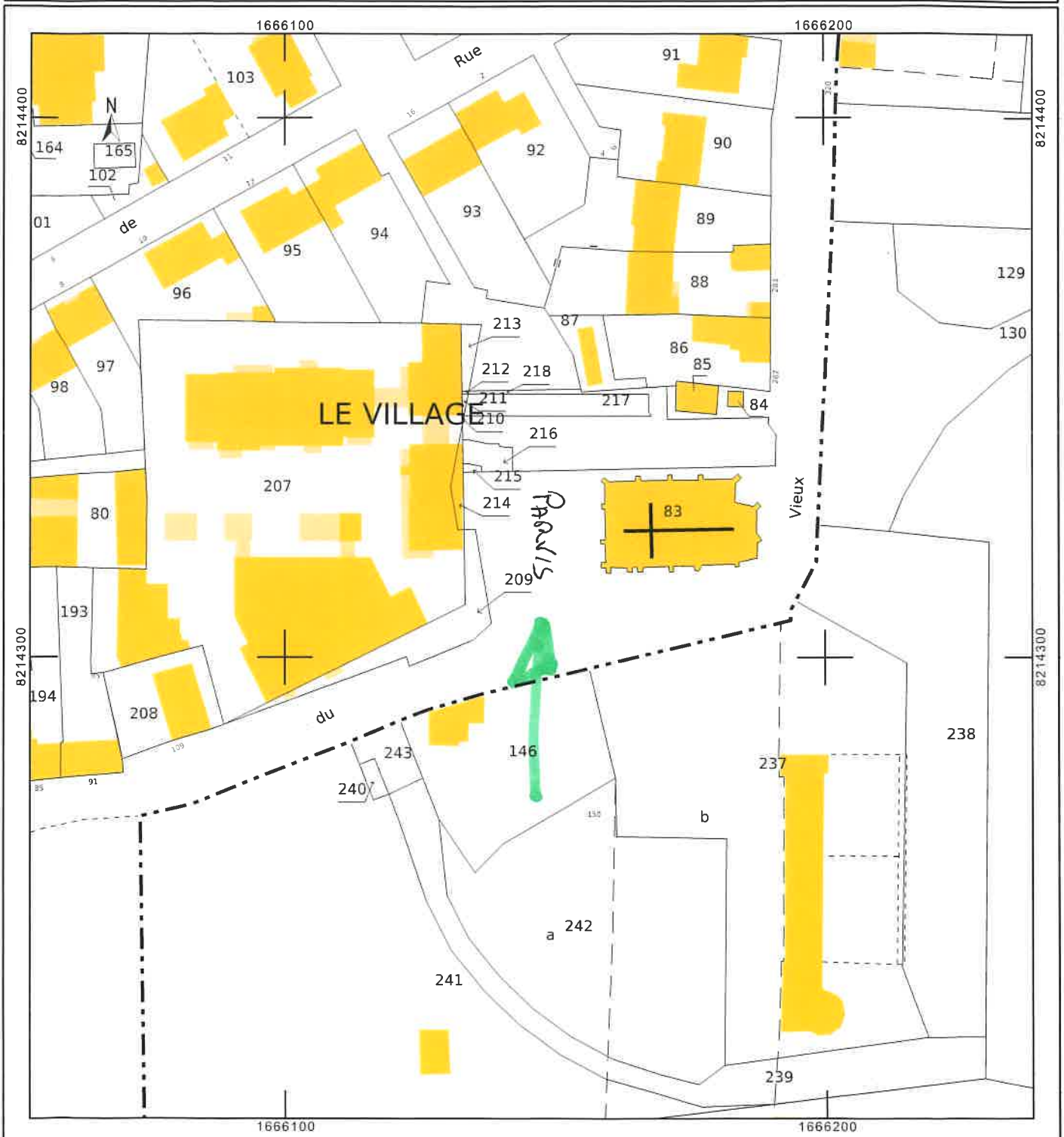
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 21/03/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



LES PEPINIERES DU PLESSIS LUZARCHES

Nicolas ROCHER

RD 922

95270 LE PLESSIS LUZARCHES

Tél. : 0134719995 - Port. : 06 80 61 02 55

E-mail : pepinieres.rocher@orange.fr

R.C.S. : 401667498 - N.I.I. : FR24401667498

Mode de paiement : Virement

Date de validité : 10/04/2023

DEVIS

N° devis	Date	Code client
DC23050	10/03/2023	CL0451

MAIRIE DE LA CHAPELLE EN SERVAL

1200 rue de Paris

60520 La Chapelle-en-Serval

Code	Description	Quantité	Prix HT	Total HT	Tx TVA
AR0000	Lavandula (2/3L)	50,00	7,00	350,00	10,00
AR0000	Salvia " Royal Bumble" (2/3L)	50,00	9,00	450,00	10,00
AR0000	Bâche de plantation (80 ml x0.60)	48,00	1,00	48,00	20,00
AR0000	Crochets de plantation	1,00	20,00	20,00	20,00
AR0000	Sacs de terreau (40L)	22,00	5,00	110,00	10,00

PASSEPORT PHYTOSANITAIRE CE
ONPV-FR IF 05158 RP

% TVA	Base	Montant TVA	Total HT	Total TVA	Total TTC
10,00	910,00	91,00	978,00	104,60	1 082,60
20,00	68,00	13,60			

Net à payer

1 082,60 €

Cachet et signature précédés de BON POUR ACCORD

Entreprise individuelle - SIRET : 40166749800018

BORAN AGRI COMPOST

FERME DU CHEMIN DE MORANGLES

60820 BORAN SUR OISE
Tél. 03 44 60 77 74
Fax 03 44 21 04 67
email boran@decovrac.net
Site WEB www.decovrac.net



MAIRIE DE LA CHAPELLE EN SERVAL
1200 RUE DE PARIS
60520 LA CHAPELLE EN SERVAL

Devis

Page 1

Date	Numéro pièce	Client	Votre référence	Commercial FRANCK
23/03/2023	3040	CHAPSERV		06.37.14.32.96

Référence	Désignation	Quantité	U.V.	Prix unitaire	Remise	Montant	TVA
50001	PAILLAGE DE CHANVRE 2/30MM BALLE 200L	20,000	P	13,9000		278,00	T

Total HT	% esc.	Escompte	Taxes cpl.	Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C.
278,00							*****305,80EUR
				0			
				1	20,00		
				2	5,50		
				3	20,00		
			TNATR10	278,00	10,00	27,80	

MOURS – projet de plantations des cours du groupe scolaire Jacques Prévert

La commune réalise actuellement la réfection de ses cours d'écoles ainsi que la réhabilitation des bâtiments en BBC (Bâtiment Basse Consommation) pour une réouverture prévisionnelle à la rentrée prochaine.

Elle souhaite végétaliser les cours et leurs pourtours et sollicite pour cela une aide du PNR.

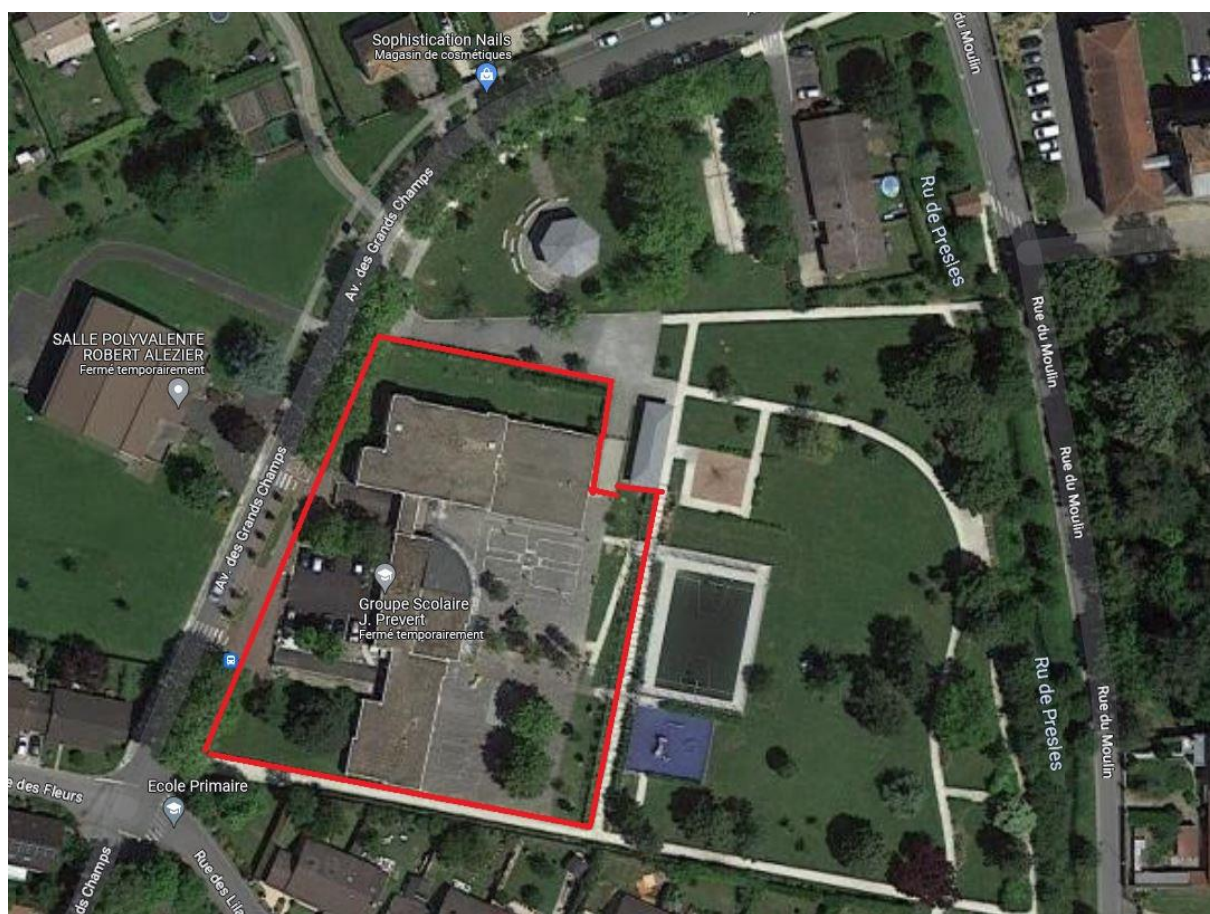
La commune présente un devis de maîtrise d'œuvre du bureau d'études CHAMP LIBRE qui a réalisé l'étude de gestion alternative des eaux pluviales à Mours.

Le devis comprend :

- La conception du projet (programme, avant-projet, assistance à la passation des marchés de travaux.
- La réalisation des travaux de plantation (visa, suivi et réception des travaux).

Le montant du devis est de 9 750 € HT (11 700 € TTC).

Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 7 800 €.



Groupe scolaire Jacques Prévert



CHAMP LIBRE

Commune de Mours

M. Le Maire Joël Bouchez

Mairie

1 Bis Rue de Nointel,

95260 Mours

Maîtrise d'œuvre des travaux de plantations du groupe scolaire Jacques Prévert

Dans le cadre de la réhabilitation de la cour d'école Jacques Prévert, la commune sollicite Champ Libre pour la maîtrise d'œuvre des travaux de végétalisation de l'équipement scolaire. Il s'agit de prendre en compte tout à la fois les enjeux de cadre de vie, de confort thermique et de biodiversité.

Le programme est le suivant :

- Végétalisation des cours d'écoles élémentaires et maternelles
- Végétalisation des abords et notamment d'un espace de convivialité

L'enveloppe prévisionnelle n'est pas connue.

<i>Descriptif des missions</i>	<i>Nb. J</i>	<i>PTHT</i>
CONCEPTION		5 250,00 €
Mise au point du programme		
Reconnaissance de site		
Entretien avec le personnel enseignant (visio)	1	750,00 €
Entretien avec les élus en charge du scolaire (visio)		
Entretien avec les représentants des parents d'élèves (visio)		
Compte rendu des échanges et mise au point du programme		
Avant-projet		
- Plan masse		
- Notice de présentation du parti d'aménagement		
- Palette végétale	3	2 250,00 €
- Estimation prévisionnelle		
- Calendrier prévisionnelle		
Une réunion de présentation		
Assistance à la passation des marchés de travaux		
Mise au point du plan de plantation		
Dossier de consultation des entreprises (pièces écrites et graphiques)	3	2 250,00 €
Assistance à la consultation		
RÉALISATION		4 500,00 €
Visa des études d'exécutions		
Suivi des travaux (3 réunions)	6	4 500,00 €
Opérations préalables à la réception		
Assistance à la réception et pendant l'année de parfait achèvement		
Montant HT global et forfaitaire		9 750,00 €
<i>TVA 20%</i>		<i>1 950,00 €</i>
Montant TTC		11 700,00 €

Prestation assurée chez EUROMAF n°7003772/S

Fait à Paris, le 27 mars 2023

ETUDE DE PRINCIPES D'AMENAGEMENT POUR LA RECONVERSION D'UNE AIRE SPORTIVE

Offre financière - Décomposition de la mission par phase et par intervenant

	CHOREME Paysagistes Concepteurs				
	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">Directeur d'étude paysagiste</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">Chargé d'étude paysagiste</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">800,00€</td> <td style="text-align: center;">550,00€</td> </tr> </table>	Directeur d'étude paysagiste	Chargé d'étude paysagiste	800,00€	550,00€
Directeur d'étude paysagiste	Chargé d'étude paysagiste				
800,00€	550,00€				

Phase 1 - Analyse du contexte et du site | Premières orientations d'aménagement paysager

1. INVESTIGATION/TRAVAIL DE TERRAIN Travail de terrain et analyse préparatoire <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		0,50	0,50	
		0,50	0,50	
2 – DIAGNOSTIC PAYSAGER Synthèse études existantes et données transmises par la commune Analyse paysagère Analyse des pratiques, des souhaits et moyens de la commune Formulation des enjeux et traduction cartographique <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		0,50	0,50	
		1,00	2,00	
		0,25	0,25	
		0,25	0,50	
		2,00	3,25	
3. ELABORATION DE SCENARIOS Construction de 2 ou 3 scénarios sous forme de plan schématique, coupes de principes, images de références... (uniquement pour le site d'entrée de ville (Moru)) Réunion de lancement Réunion de présentation du diagnostic et des orientations (dont préparation) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	1,00	
		0,50	0,50	
		1,00	1,00	
		2,50	2,50	
Coût PHASE 1	total journées	5,00	6,25	11,25
	coût total HT par intervenant	4 000,00€	3 437,50€	
	coût total HT Phase 1	7 437,50€		

Phase 2 - Proposition d'aménagement

1 – DEFINITION DES PRINCIPES DE COMPOSITION ET D'AMENAGEMENT Réalisation de plans d'esquisse d'aménagement au 1/500e illustrant l'armature paysagère et l'organisation des site et déterminant leurs ambiances et leur matérialité (occupation végétale, cheminements, mobilier...) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	6,00	
		1,00	6,00	
2. ZOOMS SUR DES ESPACES STRATEGIQUES Réalisation de zooms illustrés (plan, coupes, images de ref.) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	1,00	
		1,00	1,00	
4. DEFINITION DU CADRAGE FINANCIER Estimation des coûts de l'opération par grands postes (revêtements, plantations, mobilier...) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,50	0,50	
		1,50	0,50	
5. REALISATION DE VISUELS Réalisation d'un croquis ou photomontage pour chaque site illustrant l'ambiance des lieux Réunion de présentation du projet, du chiffrage et phasage des travaux (dont préparation) Réunion de présentation du projet final et validation (dont préparation) <p style="text-align: right;"><i>Nombre de journées par intervenant</i></p>		1,00	4,00	
		1,00	1,00	
		1,00	1,00	
		3,00	5,00	
Coût PHASE 2	total journées	6,50	12,50	19,00
	coût total HT par intervenant	5 200,00€	6 875,00€	
	coût total HT Phase 2	12 075,00€		

Coûts supplémentaires

Réunion préparée avec déplacement		800,00€	
Réunion en visio total HT		450,00€	
Vue d'illustration suppl. total HT		550,00€	

		CHOREME
PHASE 1	Montant € HT	7 437,50€
	TVA 20 %	1 487,50€
	Montant € TTC	8 925,00€
PHASE 2	Montant € HT	12 075,00€
	TVA 20 %	2 415,00€
	Montant € TTC	14 490,00€
	MONTANT TOTAL € HT	19 512,50€
	TVA 20 %	3 902,50€
	MONTANT TOTAL € TTC	23 415,00€

CHOREME
 Florent Morisseau

75 rue de la Croix Nivert, 75015 Paris
 T : 06 07 12 77 61 - M : f.morisseau@choreme.fr
 SARL au capital de 4000€ - Siren : 800 235 749 RCS Paris
 TVA Intracommunautaire : FR36 800235749